

Composition du Conseil

01/10/2023



Composition du Conseil

Conformément à l'article 16 de la Loi du 7 Décembre 2015 sur le Secteur des Assurances, le conseil se compose de cinq membres nommés par le Gouvernement en conseil. Trois sont nommés sur proposition du ministre ayant dans ses attributions le CAA, un membre est nommé parmi les professionnels du secteur des assurances établies au Grand-Duché de Luxembourg et un membre est nommé parmi les preneurs d'assurance au Luxembourg. Les nominations sont faites pour une période de cinq ans.

Présidente

Maureen WIWINIUS 11.01.2023 – 10.01.2028

Vice-Présidente

Pascale TOUSSING 11.01.2023 – 10.01.2028

Membres

Yasuko MULLER 01.10.2023 – 10.01.2028

Marc LAUER 11.01.2023 – 10.01.2028

Nico HOFFMANN 11.01.2023 – 10.01.2028

Par ailleurs, le secrétariat du Conseil est assumé par Pascale ELSEN, fonctionnaire du Commissariat aux Assurances.

11, rue Robert Stumper
L-2557 Luxembourg
T. +352 22 69 11-1
F. +352 22 69 10
caa@caa.lu

www.caa.lu



CAA COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES



CAA COMMISSARIAT
AUX ASSURANCES